



Rupture période d'essai Après licenciement économique

Par **Scarcella isabelle**, le **09/10/2018** à **05:27**

Bonjour,

Le 29 juin j'ai été licencié pour raison économiques,j'ai fait une période d'essai de 4 jours du 2/07 au 5/07 que j'ai rompu,je me suis inscrite au chômage le 23 juillet je suis de nouveau en periode d'essai depuis un mois mais je souhaite rompre de nouveau ma période d'essai est ce que je risque de perdre mes droit au chômage?

Par **P.M.**, le **09/10/2018** à **07:58**

Bonjour,

En principe pas, mais il vaudrait mieux avoir confirmation par Pôle Emploi éventuellement par message sur leur site internet si vous ne pouvez pas joindre votre conseiller(ère)...